

Rapport annuel du comité d'examen indépendant **des Fonds Placements NEI**

Pour la période du 1^{er} octobre 2017 au 30 septembre 2018

Le 18 octobre 2018

Rapport annuel du CEI aux porteurs de titres des Fonds Placements NEI (les « Fonds »), lesquels sont énumérés à la fin du présent rapport.

Madame, Monsieur,

Conformément au **Règlement 81-107 sur le comité d'examen indépendant des fonds d'investissement** (« Règlement 81-107 » ou le « Règlement »), le comité d'examen indépendant (le « CEI ») à l'égard de tous les Fonds gérés par Placements NEI¹ (le « Gestionnaire ») a exercé ses activités conformément aux lois sur les valeurs mobilières applicables, y compris le Règlement 81-107, qui exige qu'un CEI soit composé d'au moins trois individus, chacun étant indépendant des Fonds, du Gestionnaire et de chaque entité apparentée au Gestionnaire (expression définie dans le Règlement 81-107).

Le CEI est heureux de publier son rapport annuel aux porteurs de titres pour la période du 1^{er} octobre 2017 au 30 septembre 2018 (la « période visée par le présent rapport »).

Mandat du CEI

Conformément au Règlement, le mandat du CEI consiste à examiner les conflits d'intérêts auxquels le Gestionnaire pourrait être exposé dans sa gestion des Fonds et à lui faire des recommandations à cet effet. Le Gestionnaire est tenu, aux termes du Règlement, d'identifier les conflits d'intérêts potentiels inhérents à sa gestion des Fonds, de formuler des politiques et des procédures écrites orientant sa méthode de gestion de ces conflits et de recueillir les commentaires du CEI quant à ces politiques et procédures écrites.

Lorsqu'une question de conflit d'intérêts surgit, le Gestionnaire doit soumettre sa démarche projetée à l'égard de cette question au CEI aux fins d'examen. Certaines questions exigent l'approbation préalable du CEI, mais, dans la plupart des cas, ce dernier fera une recommandation au Gestionnaire indiquant si, de l'avis du CEI, la démarche projetée du Gestionnaire aboutit à un résultat juste et raisonnable pour les

¹ Placements NordOuest & Éthiques S.E.C., qui exerce ses activités sous le nom Placements NEI.

Fonds. Dans le cas de conflits d'intérêts susceptibles de se reproduire, le CEI peut donner au Gestionnaire des instructions permanentes lui permettant d'entreprendre les démarches nécessaires pour résoudre certaines questions sans avoir à les soumettre chaque fois au CEI pour approbation, à condition que le Gestionnaire résolve les conflits conformément aux instructions permanentes.

Le CEI a le pouvoir de représenter les intérêts des Fonds chaque fois que le Gestionnaire lui soumet une question de conflit d'intérêts. Ainsi, il tente de s'assurer que la démarche projetée du Gestionnaire aboutit à un résultat juste et raisonnable pour les Fonds.

Le CEI a retenu les services d'Independent Review Inc. afin qu'elle l'assiste dans ses fonctions, conformément aux dispositions du Règlement et de la charte écrite du CEI, qu'elle assure certaines fonctions administratives et de tenue des registres et qu'elle agisse à titre de secrétariat indépendant du CEI.

Composition du CEI

Les membres actuels du CEI et leur occupation principale sont les suivants :

<i>Nom et ville de résidence</i>	<i>Occupation principale</i>	<i>Durée du mandat</i>
Président: Lawrence A. Ward, FCPA, FCA Toronto, Ontario	Conseiller, associé retraité de PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.,	Nommé : le 4 avril 2007 Mandat : renouvelé pour une période de trois ans à compter du 1 octobre 2016 jusqu'au 30 septembre 2019
Marie Rounding Toronto, Ontario	Avocat, Gowling WLG (Canada) LLP (retraité) et administrateur de sociétés	Nommé : le 1 octobre 2014 Mandat : renouvelé pour une période de trois ans à compter du 1 ^{er} octobre 2017 jusqu'au 30 septembre 2020
W. William Woods, Toronto, Ontario	Conseiller, directeur indépendant, ancien chef de la direction de la Bourse des Bermudes	Nommé : le 1 octobre 2015 Mandat : renouvelé pour une période de trois ans à compter du 1 ^{er} octobre 2018 jusqu'au 30 septembre 2021

Le mandat de William Woods a été renouvelé pour une période de trois ans à compter du 1^{er} octobre 2018.

Il n'y a pas d'autres modifications à la composition du CEI durant la période couverte par le rapport.

Rémunération et indemnisation

Honoraires des membres

Au cours de la période visée par le présent rapport, les membres du CEI ont reçu globalement 90 000 \$.

Examen de la rémunération

Le CEI examine la rémunération de ses membres au moins une fois par année en prenant en considération les facteurs suivants :

- i. l'intérêt des Fonds;
- ii. l'importance de s'assurer que la rémunération que verse chaque Fonds au CEI tienne compte, fidèlement et raisonnablement, des avantages généraux et particuliers dont bénéficie le Fonds;
- iii. la nature et l'étendue de la charge de travail de chaque membre du CEI;
- iv. les meilleures pratiques de l'industrie, y compris les moyennes et les sondages sur la rémunération du CEI.

Le CEI a déterminé qu'aucun changement n'était nécessaire dans la rémunération de ses membres.

Indemnités accordées

Les Fonds et le Gestionnaire ont accordé une indemnité contractuelle à chaque membre du CEI dans toute la mesure permise par le Règlement 81-107. Aucun montant n'a été versé par les Fonds ou par le Gestionnaire aux membres du CEI à titre d'indemnité au cours de la période visée par le présent rapport.

Information sur les avoirs des membres du CEI

Au 30 septembre 2018, les membres du CEI ne détenaient en propriété véritable, directement ou indirectement :

- aucun titre de quelque Fonds que ce soit;
- aucune participation dans le Gestionnaire; ni
- aucune participation dans une personne morale ou une personne physique fournissant des services au Gestionnaire ou à un Fonds, à leur connaissance.

Recommandations et approbations

Le 8 février 2018, le Gestionnaire a proposé de fusionner les fonds de la catégorie de société dans les fonds de la fiducie de fonds commun de placement ci-dessous par le biais d'un échange admissible.

« Fonds absorbés » (Catégorie de société)	« Fonds maintenus » (fiducie de fonds commun de placement)
Catégorie de société court terme NordOuest NEI	Fonds du marché monétaire NEI
Catégorie de société tactique de rendement NordOuest NEI	Fonds tactique de rendement NordOuest NEI
Catégorie de société croissance et revenu NordOuest NEI	Fonds croissance et revenu NordOuest NEI
Catégorie de société de dividendes canadiens NordOuest NEI	Fonds de dividendes canadiens NordOuest NEI
Catégorie de société d'actions canadiennes NordOuest NEI	Fonds d'actions canadiennes NordOuest NEI
Catégorie de société de dividendes américains NordOuest NEI	Fonds de dividendes américains NordOuest NEI
Catégorie de société d'actions mondiales NordOuest NEI	Fonds d'actions mondiales NordOuest NEI
Catégorie de société Spécialisé d'actions NordOuest NEI	Fonds Spécialisé d'actions NordOuest NEI
Portfeuille NEI Sélect conservateur de catégorie de société	Portfeuille NEI Sélect conservateur
Portfeuille NEI Sélect équilibré de catégorie de société	Portfeuille NEI Sélect équilibré
Portfeuille NEI Sélect croissance de catégorie de société	Portfeuille NEI Sélect croissance
Portfeuille NEI Sélect croissance mondiale maximale de catégorie de société	Portfeuille NEI Sélect croissance mondiale maximale

Lorsque les fusions doivent se faire par le biais d'un échange admissible, le CEI doit les approuver.

Après examen des mémorandums et des circulaires d'information provisoires fournis par le gestionnaire et après une enquête raisonnable préalable du Gestionnaire comprenant également la discussion lors de la réunion, le CEI a **RÉSOLU** à l'unanimité que, à son avis, l'action proposée par le gestionnaire de fusionner les Fonds absorbés dans les Fonds maintenus, de la manière prescrite, le cas échéant, a procuré un résultat équitable et raisonnable pour chacun des fonds absorbés.

Le Gestionnaire n'a demandé aucune autre recommandation ou approbation durant la période de rapport.

Instructions permanentes approuvées

Le CEI a approuvé quatre instructions permanentes qui constituent une approbation ou une recommandation écrite provenant du CEI qui permet au Gestionnaire de donner suite aux mesures décrites dans les instructions permanentes, et ce, en tout temps, sans avoir à soumettre au CEI la question de conflit d'intérêts ou la mesure qu'il se propose de prendre à cet égard, pourvu que le Gestionnaire respecte les modalités des instructions permanentes. Dans chaque cas, l'instruction permanente obligeait le Gestionnaire à respecter sa politique et ses procédures connexes et à faire rapport périodiquement au CEI.

Instruction permanente n° 1 : Application générale. Cette instruction permanente traite d'un certain nombre de conflits d'intérêts, dont les suivants :

1. les frais imputés aux Fonds;
2. la répartition des frais;
3. la politique des opérations excessives;
4. l'attribution des opérations;
5. la politique relative à la correction des erreurs dans la valeur liquidative;
6. la correction d'erreurs importantes relatives aux opérations des détenteurs de titres;
7. la garantie de la meilleure exécution possible;
8. les rabais de courtage sur titres gérés;
9. la politique relative au favoritisme;
10. la politique relative au vote par procuration;
11. les services de sous-conseillers fournis par des parties apparentées;
12. le remplacement des sous-conseillers;
13. la surveillance des sous-conseillers;
14. la politique relative aux opérations personnelles des employés;
15. la politique relative aux opérations personnelles des sous-conseillers;
16. la politique relative aux opérations à court et en fin de journée;
17. les transactions entre parties apparentées;
18. les politiques relatives aux opérations incluant le choix du courtier et l'attribution des opérations.

Le Gestionnaire a eu recours aux instructions permanentes n^{os} 1 pendant la période couverte par le rapport.

Instruction permanente n° 2 : Questions relatives à l'établissement du cours des titres en portefeuille – évaluation des titres à la juste valeur. Une légère modification a été proposée et acceptée à la réunion du CEI tenue le 18 octobre 2018.

Le Gestionnaire a eu recours aux instructions permanentes n^{os} 2 pendant la période couverte par le rapport.

Instruction permanente n^o 3 : Questions relatives aux parties apparentées – un Fonds achète des titres émis par une société apparentée au Gestionnaire ou à un sous-conseiller.

Le Gestionnaire n'a eu recours ni à l'instruction permanente n^o 3 ni au cours de la période couverte par le rapport.

Instruction permanente n^o 4 : Questions relatives aux parties apparentées – les transactions interfonds.

Le Gestionnaire n'a eu recours ni à l'instruction permanente n^o 4 au cours de la période couverte par le rapport.

Le présent rapport est disponible sur le site Web du Gestionnaire au NEIinvestments.com. Vous pouvez aussi obtenir une copie de ce rapport sans frais en communiquant avec le Gestionnaire au 416 594-6633 ou au 1 888 809-3333. Vous pouvez également en faire la demande au Gestionnaire par courriel à l'adresse clientservice@NEIinvestments.com. Ce document et d'autres renseignements sur les fonds PNE sont disponibles à l'adresse www.sedar.com.



Lawrence A. Ward, président

Fonds relevant du CEI en date du 30 septembre 2018

	FUNDS	FONDS
1.	NEI Money Market Fund	Fonds du marché monétaire NEI
2.	NEI Canadian Bond Fund	Fonds d'obligations canadiennes NEI
3.	NEI Global Total Return Bond Fund	Fonds d'obligations mondiales à rendement global NEI
4.	NEI Global High Yield Bond Fund <i>(formerly NEI Northwest Specialty Global High Yield Bond Fund)</i>	Fonds d'obligations mondiales à rendement élevé NEI
5.	NEI Conservative Yield Portfolio	Portefeuille NEI rendement conservateur
6.	NEI Balanced Yield Portfolio	Portefeuille NEI rendement équilibré
7.	NEI Balanced RS Fund	Fonds équilibré ER NEI
8.	NEI Tactical Yield Portfolio	Portefeuille NEI rendement tactique
9.	NEI Growth & Income Fund	Fonds croissance et revenu NEI
10.	NEI Canadian Dividend Fund	Fonds de dividendes canadiens NEI
11.	NEI Canadian Equity RS Fund	Fonds d'actions canadiennes ER NEI
12.	NEI Canadian Equity Fund	Fonds d'actions canadiennes NEI
13.	NEI U.S. Dividend Fund	Fonds de dividendes américains NEI
14.	NEI U.S. Equity RS Fund	Fonds d'actions américaines ER NEI
15.	NEI Canadian Small Cap Equity RS Fund <i>(formerly NEI Ethical Special Equity Fund)</i>	Fonds d'actions canadiennes petite capitalisation ER NEI
16.	NEI Canadian Small Cap Equity Fund	Fonds d'actions canadiennes petite capitalisation NEI
17.	NEI Global Dividend RS Fund	Fonds de dividendes mondial ER NEI
18.	NEI Global Value Fund	Fonds de valeur mondial NEI
19.	NEI Global Equity RS Fund	Fonds d'actions mondiales ER NEI
20.	NEI Global Equity Fund	Fonds d'actions mondiales NEI
21.	NEI International Equity RS Fund	Fonds d'actions internationales ER NEI
22.	NEI Environmental Leaders Fund	Fonds leaders en environnement NEI
23.	NEI Generational Leaders Fund	Fonds leaders générationnels NEI
24.	NEI Emerging Markets Fund	Fonds des marchés émergents NEI
25.	NEI Select Income RS Portfolio	Portefeuille NEI ER Sélect revenu
26.	NEI Select Income & Growth RS Portfolio	Portefeuille NEI ER Sélect revenu et croissance

	FUNDS	FONDS
27.	NEI Select Income & Growth Portfolio	Portefeuille NEI Sélect revenu et croissance
28.	NEI Select Balanced RS Portfolio	Portefeuille NEI ER Sélect équilibré
29.	NEI Select Balanced Portfolio	Portefeuille NEI Sélect équilibré
30.	NEI Select Growth RS Portfolio	Portefeuille NEI ER Sélect croissance
31.	NEI Select Growth Portfolio	Portefeuille NEI Sélect croissance
32.	NEI Select Maximum Growth Portfolio	Portefeuille NEI Sélect croissance maximale
33.	NEI Jantzi Social Index [®] Fund <i>(formerly Meritas Jantzi Social Index[®] Fund)</i>	Fonds indiciel Jantzi Social ^{MD} NEI <i>(auparavant, Fonds indiciel Jantzi Social^{MD} Meritas)</i>
34.	NEI U.S. Equity Fund <i>(formerly OceanRock U.S. Equity Fund)</i>	Fonds d'actions américaines NEI <i>(auparavant, Fonds d'actions américaines OceanRock)</i>
35.	NEI International Equity Fund <i>(formerly Meritas International Equity Fund)</i>	Fonds d'actions internationales NEI <i>(auparavant, Fonds d'actions internationales Meritas)</i>
36.	NEI Select Income Portfolio <i>(formerly OceanRock Income Portfolio)</i>	Portefeuille NEI Sélect revenu <i>(auparavant, Portefeuille de revenu OceanRock)</i>
37.	NEI Select Growth & Income RS Portfolio <i>(formerly Meritas Growth & Income Portfolio)</i>	Portefeuille NEI ER Sélect croissance et revenu <i>(auparavant Portefeuille de croissance et de revenu Meritas)</i>
38.	NEI Select Growth & Income Portfolio <i>(formerly OceanRock Growth & Income Portfolio)</i>	Portefeuille NEI Sélect croissance et revenu <i>(auparavant, Portefeuille de croissance et de revenu OceanRock)</i>
39.	NEI Select Maximum Growth RS Portfolio <i>(formerly Meritas Maximum Growth Portfolio)</i>	Portefeuille NEI ER Sélect croissance maximale <i>(auparavant, Portefeuille de croissance maximale Meritas)</i>

Annexe A

Membres du CEI siégeant au CEI d'autres familles de fonds au 30 septembre 2018

Lawrence A. Ward siège au comité d'examen indépendant des fonds suivants :

Le Fond de capital Goodwood et les fonds de Goodwood;
Les fonds d'investissement qui sont des émetteurs assujettis gérés par Picton Mahoney Asset Management.
Les fonds d'investissement qui sont des émetteurs assujettis gérés par Sprott Asset Management LP;
Les fonds d'investissement qui sont des émetteurs assujettis gérés par Ninepoint Partners LP;
Les fonds d'investissement qui sont des émetteurs assujettis gérés par Investissements Russell Canada Limitée; et
Les fonds d'investissement qui sont des émetteurs assujettis gérés par Vertex One Asset Management Inc.

Marie Rounding siège au comité d'examen indépendant des fonds suivants :

Les fonds d'investissement qui sont des émetteurs assujettis gérés par Vertex One Asset Management Inc.

William Woods siège au comité d'examen indépendant des fonds suivants :

Les fonds d'investissement qui sont des émetteurs assujettis gérés par Educators Financial Group Inc.;
Le Fond de capital Goodwood et les fonds de Goodwood;
Les fonds d'investissement qui sont des émetteurs assujettis gérés par NextEdge Capital Corp. Corp.;
Les fonds d'investissement qui sont des émetteurs assujettis gérés par Ninepoint Partners LP;
Les fonds d'investissement qui sont des émetteurs assujettis gérés par Onex Credit Partners, LLC;
Les fonds d'investissement qui sont des émetteurs assujettis gérés par Picton Mahoney Asset Management;
Les fonds d'investissement qui sont des émetteurs assujettis gérés par Investissements Russell Canada Limited;
Les fonds d'investissement qui sont des émetteurs assujettis gérés par Spartan Fund Management;
Les fonds d'investissement qui sont des émetteurs assujettis gérés par Sprott Asset Management LP; et
Les fonds d'investissement qui sont des émetteurs assujettis gérés par WisdomTree Asset management Canada, Inc. (*nommé le 26 juillet, 2018*)